



CHARTRE DE L'ASSOCIATION DEPART

DOCUMENT DE TRAVAIL - 15 mars 2007-

CONSTATS

1. La vie collective et la vie démocratique se délitent : désenchantement de la politique, montée de l'abstention aux élections, repli sur soi, etc. Cette situation a tendance à générer un cercle vicieux et périlleux.
2. Les nouveaux contextes remettent en cause les fonctionnements classiques de la démocratie : accès généralisé aux savoirs, nouvelles technologies, inflation et instantanéité des informations, évolutions des lieux d'appartenance des individus, etc.
3. La démocratie représentative n'est plus le seul support du fonctionnement démocratique.
4. Dans le même temps, les différences sociales et culturelles persistent, voire s'accroissent vis-à-vis de la participation à la vie démocratique, et notamment aux processus de décision.
5. Cette situation représente une menace d'éclatement des repères et des références de la démocratie en France, mais ouvre de nouveaux horizons.

POSTULATS

La vie collective est un enjeu incontournable de la vie humaine : l'homme vit avant tout en société, en relation avec les autres. La démocratie est un des fondements de la vie en société et doit s'appuyer sur :

- La **démocratie représentative** qui garde sa fonction de définition des orientations et de prise de décision lors de temps clairement identifiés.
- Les **démarches participatives** qui s'inscrivent :
 - dans la durée, et notamment lors des temps suivants :
 - lors du diagnostic de situation, dans la recherche d'un diagnostic partagé,
 - lors de l'élaboration de propositions,
 - lors de la prise de décision,
 - lors de la mise en œuvre et le suivi des réalisations,
 - lors de l'évaluation des politiques et des dispositifs.
 - dans les différents champs de la vie en société : aménagement du cadre de vie, fonctionnement de l'entreprise, services publics, école, santé, environnement, culture, etc.

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faugher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E

VALEURS

L'équité

Les démarches participatives doivent intégrer les différences sociales et culturelles existantes notamment dans l'accès aux savoirs, l'accès à l'écrit et à la prise de parole, les prises de décision...

Ces démarches doivent se faire dans un souci de recherche de la participation de tous, en adaptant les outils et les méthodes aux populations parties prenantes et aux différentes situations rencontrées.

La prise de responsabilité

Les démarches participatives valorisent et s'appuient sur la responsabilité individuelle et l'engagement personnel dans la conception et le suivi des projets ou des politiques.

L'exercice de cette responsabilité suppose que les personnes aient accès à l'information et à la connaissance des enjeux des décisions à prendre.

Le volontariat des participants est une condition de cette responsabilité : chacun est libre ou non de participer aux processus de décisions, sous réserve qu'il fasse ses choix en toute connaissance de cause.

L'échange

Les démarches participatives s'appuient sur le développement des capacités à échanger et à débattre.

L'échange suppose alors de considérer que chacun est porteur de savoirs et peut participer à un apprentissage mutuel, et de respecter ce qu'est l'autre dans ses valeurs et ses modes d'expression.

L'épanouissement de la personne

L'épanouissement de la personne passe par la possibilité, pour chacun, d'être acteur de son devenir, et donc de trouver une place dans le fonctionnement démocratique.

Le développement durable

Les démarches participatives prennent leur sens dans une logique de développement durable afin de contribuer à l'établissement d'un projet commun, conformément aux préconisations de la Conférence de Rio (1992)

OBJECTIFS

- ⇒ Contribuer à l'évolution de la société vers une meilleure prise en compte de l'intérêt commun.
- ⇒ Contribuer à l'engagement du plus grand nombre de citoyens aux processus de débats, à l'émergence de solutions, à la prise de décisions et à l'évaluation.
- ⇒ Améliorer ainsi la pertinence des projets et faciliter leur réalisation en associant les acteurs plus en amont des démarches.

- ⇒ En réalisant ces objectifs, DÉPart entend contribuer à l'établissement d'une dynamique vertueuse, vers une société plus intégrée dans l'intérêt de tous et de chacun.

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faucher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E

METHODES ET OUTILS

L'animation

Au regard des valeurs et des objectifs, la conception de l'animation des démarches participatives et ses conditions de réalisation sont un enjeu essentiel.

Le champ et les objectifs de l'animation sont les suivants :

- elle est garante du respect des règles du jeu,
- elle favorise l'écoute entre participants et le respect mutuel,
- elle encourage l'échange entre les personnes, la construction du débat, la négociation entre les personnes ou entre les groupes, sans nier les conflits,
- elle porte son attention à la diffusion de l'information et à l'appropriation des démarches par les participants,
- elle doit faire preuve d'adaptabilité et se placer en situation de recherche permanente.

Pour être pertinente et prendre toute sa place, l'animation suppose également qu'un travail en amont sur la méthode de construction de projets collectifs dans une démarche participative soit réalisé.

Des règles claires et partagées

Le premier travail à faire par l'initiateur de toute opération, en lien avec ses partenaires, est de clarifier les objectifs de la démarche, à tous les niveaux. C'est seulement à ce prix que la confiance et le dialogue peuvent s'instaurer.

Il est alors nécessaire de cerner ce que peut apporter une approche participative au problème posé, en s'assurant que les finalités de la participation constituent bien un socle de travail commun.

Ces objectifs doivent pouvoir évoluer en fonction des progrès de la démarche : le travail de discussion sur le sens doit donc être permanent ou en tous cas fréquent entre les acteurs

Evaluer

Une évaluation en continu est conduite à tous les niveaux de la démarche : valeurs, politique, objectifs généraux, stratégie, objectifs opérationnels, tactiques et moyens.

Cette évaluation permet une dynamique de cercle vertueux, par la prise en compte des progrès acquis dans les objectifs et les méthodes.

Mutualiser

La diversité des apports permet un enrichissement collectif, tout en s'appuyant sur des compétences spécifiques et des motivations diverses.

Les membres de l'association s'engagent à mutualiser connaissances et outils. Ils sollicitent les partenaires dans ce même esprit afin de développer la recherche et la pratique des démarches participatives.

Transférer

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Le développement quantitatif et qualitatif des démarches participatives passe par la publication et le partage. Les acquis et les questionnements des expériences conduites sont publics et diffusés aussi largement que possible, tant par DéPart que par ses partenaires.

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faucher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E